



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1^{er} avril 2022, tous les emballages vont dans la poubelle jaune en Loches Sud Touraine !

Dans les bacs et sacs jaunes : tous les emballages ménagers :

- Tous les emballages en métal, (canettes, conserves, barquettes, aérosol, papier aluminium, capsules, etc.)
 - Les briques alimentaires, les cartonnettes, les petits cartons mis à plat
 - Tous les emballages en plastique (bouteilles, bidons, pots, films, sacs, sachets, barquettes, tubes, opercules, etc.).
- Attention cependant, seuls les emballages et suremballages sont concernés : il ne faut pas déposer d'autres objets, quel que soit leur matériau.
- Les emballages doivent être mis en vrac dans le sac ou dans le bac jaune en étant bien vidés (inutile de les laver). Pour permettre leur recyclage, il est important de ne pas les emboîter entre eux.

Dans les bacs et sacs noirs : les ordures ménagères (tous les déchets courants, non dangereux, qui n'ont pas été triés et qui ne peuvent pas être recyclés) telles que :

- Les litières d'animaux (en quantité raisonnable, pensez aux agents de collecte)
- Les textiles d'hygiène : masques, mouchoirs, couches, etc.
- Les objets plastiques hors emballages
- La vaisselle cassée
- La poussière ou le sac d'aspirateur

Les biodéchets (déchets de cuisine et déchets verts) sont à composter de préférence. Les plus gros déchets verts sont éventuellement à emmener en déchèterie.

Les emballages en verre se déposent dans les colonnes à verre.

Le papier ne va pas dans le sac ou le bac jaune, mais se dépose dans la colonne à papier.

Il est impératif de ne pas se servir des sacs noirs pour jeter des emballages et d'utiliser les sacs jaunes à d'autres fins que celles prévues (afin d'en conserver la gratuité).

Soyons respectueux de ces consignes si nous ne voulons pas voir exploser le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Vous pouvez vous équiper en bacs jaunes, noirs et en composteurs via le site de la communauté de communes : <https://www.lochessudtouraine.com/sac-jaune-sac-noir/>, ou obtenir un bon de commande papier en mairie. Le service Déchets ménagers est également joignable au 02 47 92 97 83 et par mail : dechets@lochessudtouraine.com.

Rappel : Il vous est demandé de sortir vos déchets à la vue des agents de collecte, en bordure de route, les poignées des bacs tournées côté rue.

Communauté de Communes
Loches Sud Touraine

12 avenue de la Liberté
37600 Loches
Tél. : 02 47 91 19 20
accueil@lochessudtouraine.com

www.lochessudtouraine.com